



La danse au Lycée

Option Lourde / Baccalauréat Littéraire / Coefficient 6

EN SECONDE

L'option DANSE, trois heures par semaine, est ouverte à toutes les classes à horaires mi-temps et vise à développer chez les élèves un potentiel technique et créatif tant sur le plan gestuel que sur le plan chorégraphique.

En Première comme en Terminale, l'option Lettres-Arts est de cinq heures hebdomadaires. L'option permet la pratique du répertoire classique et contemporain ainsi que l'étude d'une culture spécifique.

EN PREMIERE

Le programme comprend l'étude de trois œuvres :

- «So Schnell» de Dominique BAGOUET
- «Le Lac des Cygnes» de Marius PETIPA
- «Walzer» de Pina BAUCH

Par ailleurs, les ateliers chorégraphiques cherchent à développer le sens créatif de chacun.

EN TERMINALE

Le programme comprend l'étude de trois œuvres :

- «Changin Step» de Merce CUNNINGHAM
- «Set and reset » de Trisha BROWN
- «L'après-midi d'un faune» de NIJINSKI

Aussi de nombreux ateliers chorégraphiques permettront l'élaboration de sa propre chorégraphie.

L'EPREUVE DU BAC

1. La partie écrite (coefficient 3 / Durée 3h30)

Elle consiste en:

1.1 Analyse de document (texte, image, vidéo)

Analyse personnelle s'appuyant sur les connaissances acquises, fait aussi référence à d'autres œuvres ou d'autres domaines artistiques.

1.2 Sujet général

- Observation, analyse et organisation des connaissances

2. La partie pratique (coefficient 3)

Elle se divise en trois parties:

2.1 Improvisation:

Improvisation d'un solo de une à deux minutes, sur un sujet proposé (structures, processus aléatoire, jeux dés, dictionnaires, contraintes, thèmes...)

2.2 Composition:

Composition chorégraphique de deux à quatre danseurs de deux à trois minutes. Elle s'appuie sur la «culture chorégraphique» du programme.

2.3 Entretien de quinze minutes:

Sont évalués: culture chorégraphique et artistique, expression argumentée, capacité à replacer les œuvres dans une perspective historique et dans une réflexion artistique, degré de fréquentation artistique (*prise en compte du carnet de bord*).